



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique familiale

Question écrite n° 4381

Texte de la question

M. Denis Jacquat demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité suite aux question des associations familiales catholiques de Moselle, de bien vouloir lui indiquer si elle est favorable au vote d'un projet de loi sur la conciliation « vie familiale-vie professionnelle », après concertation entre les partenaires sociaux et les mouvements familiaux, comme annoncé à la conférence de la famille.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a annoncé qu'il sera procédé en 1998 à un réexamen d'ensemble de la politique familiale portant sur les prestations familiales, mais également sur l'ensemble des politiques publiques intéressant directement les familles : politiques scolaire, fiscale, de logement, de temps de travail... Dans ce cadre, les moyens permettant d'assurer une meilleure conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle seront donc étudiés.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4381

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 1997, page 3386

Réponse publiée le : 22 décembre 1997, page 4807